

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC ARCACHON 20 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE 33120 ARCACHON déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

CANTAU Julie et METIVIER Philippe, gérants de la société NUISTBLANCHES, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 1 ALLEE GIACOMO PUCCINI 33470 GUJAN MESTRAS, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	CANTAU Julie 1 ALLEE GIACOMO PUCCINI 33470 GUJAN MESTRAS
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	METIVIER Philippe 1 ALLEE GIACOMO PUCCINI 33470 GUJAN MESTRAS
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Tatiana BRANDY
Chargée d'Affaires

JST06

lu et approuvé

CIC Sud Ouest
Arcachon

20, Cours Lamarque de Plaisance
33120 Arcachon
Tél 05 57 15 10 12
Fax 05 56 83 61 87